



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse, 14 janvier 2022

Les avancées de l'Hôpital commun Tarbes-Lourdes

Un Conseil territorial de santé s'est tenu le 14 janvier 2022 afin de permettre aux acteurs de la démocratie sanitaire de faire le point sur l'avancée du projet de reconstruction des hôpitaux de Tarbes et de Lourdes sur un site commun à Lanne.

1. Un projet qui répond aux besoins du territoire et qui améliorera à la fois l'accès et la qualité des soins

Un hôpital moderne et attractif pour tous :

Le projet de construire un hôpital commun, neuf, porte l'ambition de mettre au service des patients et des professionnels un plateau technique de qualité prenant en compte les enseignements de la crise sanitaire, pour y développer des activités d'excellence, aux standards actuels de qualité d'accueil et de conditions de travail.

Ce nouvel hôpital contribuera à l'attractivité médicale du territoire. Il permettra de garantir aux patients du territoire une offre de soins de proximité. L'un des axes forts du projet concerne la prise en charge des personnes âgées au sein de la filière de soins gériatrique, en lien notamment avec la médecine de ville.

Il a vocation à permettre une meilleure modularité, notamment dans l'adaptation des capacités aux situations de crise ou d'évolution des besoins de santé : pour exemple le service de dialyse, eu égard à l'évolution prévisible des besoins, sera conçu pour pouvoir abriter 36 postes, la capacité actuelle étant de 20 postes.

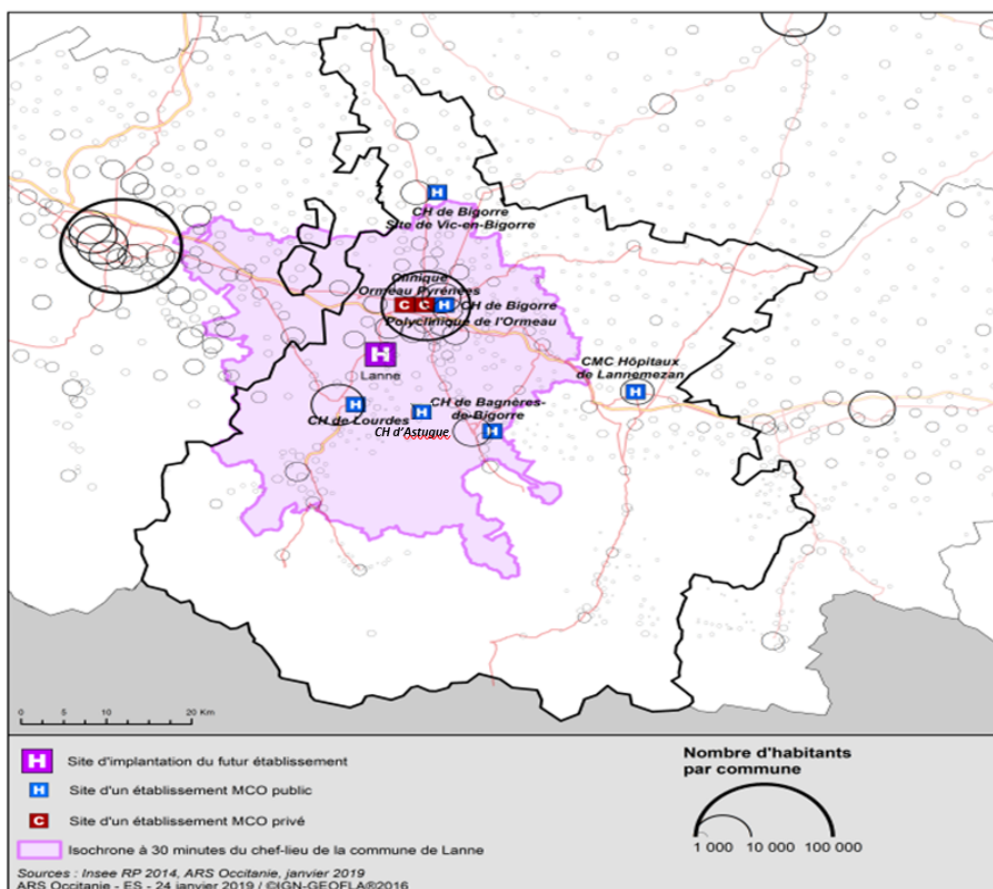
Un hôpital qui répond au choc de vieillissement :

Le département des Hautes-Pyrénées est fortement marqué par une démographie vieillissante : le rapport du nombre des 60 ans ou plus sur celui des moins de 20 ans en fait l'un des départements les plus âgés de la région et même du pays.

Cette tendance conduit les établissements à prendre en compte cette évolution dans le projet médical, afin d'adapter l'offre du site unique à la prise en charge des populations âgées, souvent polyopathologiques et fragiles, et sujettes à une plus grande vulnérabilité sociale.

Un hôpital accessible au plus grand nombre :

Les nouvelles infrastructures seront accessibles à tous. La carte ci-dessous précise cette zone d'accessibilité en moins de 30 mn du nouveau site :



Le nouvel établissement ne remet pas en question l'existence et le fonctionnement des établissements existants sur le territoire mais s'inscrit au contraire dans un maillage territorial garantissant l'accès aux soins pour l'ensemble de la population.

2. Un projet médical et soignant volontariste et ambitieux

Centrer la démarche d'organisation et de soins sur le patient :

L'hôpital public garde pour vocation l'accueil de l'ensemble des patients dans leur diversité, avec un accent mis sur les patients plutôt âgés du territoire. Ces derniers sont plutôt porteurs de maladies chroniques, poly-pathologiques, dépendants ou à risque de le devenir mais également de plus en plus « connectés ». Ces spécificités sont prises en compte dans le projet médical.

Garantir la qualité et la sécurité des soins dans le respect des règles d'éthique et de bonnes pratiques :

La politique qualité, définie en lien avec les orientations stratégiques, s'appuie sur la volonté permanente de :

- Répondre aux besoins et attentes des usagers.
- Satisfaire aux obligations légales et réglementaires.
- Garantir à tous les patients et résidents une prise en soins optimale, sécurisée et adaptée à leurs besoins, avec une vigilance particulière pour les sujets âgés.
- Renforcer la culture qualité et la sécurité des soins et développer un système efficace de management de qualité et de la gestion des risques. **Développer les partenariats dans le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) :**

Le projet médical du site unique s'inscrit pleinement dans les filières de soins identifiées et développées dans le projet médical partagé de territoire. Il en est le porteur sur certaines spécialités. Ainsi, des équipes de territoire ont déjà été constituées et sont en cours de déploiement afin de garantir une égalité d'accès à des soins gradués sur le département.

Développer les liens avec les partenaires institutionnels du territoire :

Pour répondre aux besoins de santé du territoire, le futur site unique coopérera avec les établissements d'Occitanie (CHU et cliniques spécialisées) ou de Nouvelle-Aquitaine (Centre hospitalier de Pau, clinique de Navarre, Centre hospitalier de Bayonne, CHU de Bordeaux) et les partenaires locaux (HAD, CPTS, etc...).

Les grands
axes du projet
médical du futur

Centre hospitalier
Tarbes-Lourdes



3. Un projet très soutenu par l'Etat

Le projet de regroupement des Centres hospitaliers de Bigorre (Tarbes) et de Lourdes s'inscrit :

- Dans les objectifs du nouveau projet régional de santé (PRS) de l'ARS Occitanie.
- Dans une logique de parcours patient, avec un renforcement du lien avec la médecine de ville et le développement dynamique de l'exercice coordonné.
- Dans les grandes orientations décrites par la stratégie nationale « Ma santé 2022 » et la loi de transformation du système de santé.
- Dans le nouveau pilotage des investissements au plan national et la relance de l'investissement dans le cadre du Ségur de la Santé et France Relance.

Ce projet a été présenté en Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) en janvier 2020 et déclaré éligible par courrier d'octobre 2020 du Ministre de la Santé.

Lors de sa venue dans le Hautes-Pyrénées le 15 juillet 2021, **le Président de la République a annoncé un soutien exceptionnel de l'Etat avec 210 M€ d'accompagnement, soit plus de 75% d'aide, dont un soutien de l'ARS sur ses fonds d'intervention de 48 M€** sur la période intermédiaire.

4. Un projet qui avance

Un énorme travail a été réalisé par les équipes de Tarbes et Lourdes pour poursuivre la démarche, préparer la validation du Programme et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre. Ces démarches communes ont permis d'acter la projection de la fusion administrative des Centres Hospitaliers de Tarbes et de Lourdes en janvier 2023 et de renforcer la volonté de travailler ensemble vers un projet médical partagé solide qui a pris le temps de « murir ».

Des expertises nationales :

Une visite sur site a été organisée les 18 et 19 octobre dernier avec les experts du Comité scientifique de l'investissement en santé (CNIS). Cette visite, prévue au processus d'accompagnement national des projets d'un montant supérieur à 150M€, a permis des échanges entre les communautés, le groupe projet et les experts, en présence de l'ARS sur plusieurs axes, notamment le projet médico-soignant, les différentes filières, les ressources humaines, les trajectoires financières.

Une période intermédiaire pour tracer le projet médical de transition entre la situation actuelle et le site commun :

Les établissements de Lourdes et Tarbes ont un avenir en commun. La construction du site de Lanne en est la partie la plus visible. Pour être prêts pour l'ouverture de ce futur hôpital, la première étape concerne la fusion administrative des deux établissements au 1er janvier 2023. Cette démarche est engagée depuis mai 2021.

Les équipes travaillent d'ores et déjà, sur un calendrier de convergence de leurs activités qui permettra que chaque service ait un projet unique et partagé à l'entrée dans le nouvel établissement.

Les prochaines étapes du calendrier prévisionnel :

- Février / Décembre 2022 : Concours de maîtrise d'œuvre (Ce concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en septembre 2021 par la publication de l'avis d'appel public à concurrence)
- Janvier 2023 / Février 2025 : Etudes de conception
- Mars / Août 2025 : Appel d'offres entreprises
- Septembre / Décembre 2025 : Installation de chantier
- Janvier 2026 / Juin 2028 : Chantier
- Juillet / Décembre 2028 : Marche à blanc
- Janvier / Juin 2029 : Mise en service